

## >> Edito



Créé en 1998, le Syndicat Mixte du Val de Vire regroupe 9 communautés de communes et les communes de Domjean et Pont-Farcy. L'union fait la force !

Fort de ses 101 communes et 76 000 habitants, son objectif depuis l'origine est de participer au développement de notre territoire, en lien avec d'autres organismes et collectivités.

Pour cela deux missions principales autour desquelles de nombreuses actions s'articulent : le Tourisme et l'Eau.

Les deux sont liés bien sûr : le tourisme est une vraie filière économique : l'hébergement, la restauration, les lieux de visite créent des emplois, à condition aussi, d'avoir un cadre de vie « accrocheur et respecté ». C'est l'objectif de notre action environnementale.

Dans les deux cas, une équipe s'active pour mettre en œuvre des politiques d'information, de prévention parfois, d'investissement, bref des actions structurantes pour notre territoire. Plusieurs formules sont possibles et la "boîte à outils" est finalement bien remplie.

Ce sont toutes ces actions réalisations et d'autres informations que nous souhaitons faire connaître. D'où cette lettre dont vous avez le numéro un en main.

A l'avenir, sans doute d'une pagination moindre, vous la retrouverez deux fois par an, au printemps et à l'automne.

Elle vous aidera à mieux comprendre notre action. En retour, vos commentaires, remarques et sollicitations nous permettront d'encore mieux répondre à vos besoins (financements...).

Aussi, au nom de toute l'équipe du Syndicat Mixte du Val de Vire, un grand merci de votre accueil.

Enfin, à quelques jours de Noël, nous vous souhaitons, ainsi qu'à tous les vôtres, de Joyeuses Fêtes de fin d'année, et, nous vous adressons nos Meilleurs Vœux pour la réalisation de tous vos projets en 2006.

Philippe GOSSELIN,  
 Président du Syndicat Mixte du Val de Vire.



## ➔ Sommaire

### ➔ Tourisme

- >> En bref p 2
  - Les actions de promotion touristique 2005
  - Les marques des Pays d'Accueil Touristique de Normandie
  - Le Tourisme adapté dans le Saint Loïs
  - La formation des acteurs du tourisme
- >> A vos agendas p 2
- >> Quoi de neuf sur la Voie Verte du bord de Vire ? p 3
- >> Coups de cœur p 3
- >> Tendances p 3
  - La saison touristique 2005
- >> Le dossier tourisme p 4
  - Le Contrat d'Objectifs Touristiques de la Vallée de la Vire

### ➔ Eau

- >> Le dossier eau p 5
  - Fin du Contrat Territorial Val de Vire 1
  - Quelle suite au Contrat Territorial ?
  - Le SAGE de la Vire p 6
- >> Règlementation p 6
- >> Collectivités p 6
  - Restauration du Fumichon p 6
  - Les SPANC prennent du retard p 7
  - Le SIAEP de St Clair-sur-Elle surveille ses périmètres p 7
- >> Agriculture & Artisanat p 7
- >> Rivières, cours d'eau p 8

### ➔ A la Une en 2005

- Le Pays Saint-Loïs dans les medias p 8

## Sommaire ➔

## » En Bref

### LES ACTIONS DE PROMOTION 2005

#### ⇒ Les éditions

##### • Guide d'accueil touristique du Pays Saint-Lois

Chaque année, le SMVV édite un guide pratique diffusé à 15 000 exemplaires sur les salons grand public, dans les Offices de Tourisme et les lieux de visite du Pays Saint-Lois. Le guide 2006 sera disponible fin janvier 2006 dans les Offices de Tourisme.

##### • Destinations Week-end dans les Pays de Normandie

Des idées de week end en famille toute l'année vous sont proposées par la Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristiques de Normandie.

Optez pour un week end en vie de château dans le Saint-Lois !

Contact : Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristique de Normandie – tél : 02 31 27 93 55 - [www.normandie-pays.com](http://www.normandie-pays.com)

#### ⇒ La promotion

##### Salons grand public

Le Pays Saint-Lois a participé à deux salons cette année en partenariat avec la Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristiques de Normandie, «L'Association Normandie à la Ferme», les Pays d'Accueil Touristique et les Offices de Tourisme du Saint-Lois



- **Salon du tourisme de Rouen (SITRON)** du 15 au 17 janvier 2005

- **Salon du tourisme de Rennes** du 21 au 23 janvier 2005

##### Eductour

Le 5 avril 2005, le SMVV a organisé une journée de découverte touristique sur son territoire à destination des acteurs du tourisme de la Manche. Cinquante professionnels ont répondu à l'appel.



Au programme : visites de la ferme de Boisjugan à Saint-Lô, du château des Matignon à Torigni sur Vire et déjeuner aux Chants des Elfes à Torigni sur Vire.

##### Sites internet

En mai 2005, le site de la Communauté Numérique du Pays Saint-Lois : [www.pays-saint-lois.com](http://www.pays-saint-lois.com) était en ligne.

Le SMVV est rédacteur principal des pages tourisme et environnement : un seul clic !

En complément, le portail de la Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristiques de Normandie [www.normandie-pays.com](http://www.normandie-pays.com) vous propose un carnet de voyage par Pays.

Pour organiser votre carnet de voyage sur les Voies Vertes de la Manche, un seul clic :

[www.mancherandonnee.com](http://www.mancherandonnee.com)

### LA FORMATION DES ACTEURS DU TOURISME



Le Comité de Liaison Interconsulaire (CLIC) organise des formations à destination des professionnels du tourisme (personnel d'offices de tourisme et Pays d'Accueil Touristiques, prestataires, professionnels de l'hôtellerie-restauration et du tourisme rural...).

Contact : Frédérica Mauguil – CLIC – tél : 02 31 54 40 09  
[www.basse-normandie.cci.fr/former/clic](http://www.basse-normandie.cci.fr/former/clic)

## LES MARQUES DES PAYS D'ACCUEIL TOURISTIQUE DE NORMANDIE

#### ⇒ L'Assiette de Pays en Normandie

«Aimer la cuisine d'un Pays, c'est déjà aimer le Pays»

Jean Giono

L'assiette de pays est une formule simple et de qualité qui vous fera apprécier l'authenticité des saveurs normandes. Salées ou sucrées, ces assiettes sont cuisinées par des restaurateurs avec des produits du terroir normand, et sont accompagnées d'un verre de boisson typique



En 2005, trois restaurateurs jouent la carte : la Petite Auberge à Candol, la Vieille Poêle à Marigny et le restaurant de l'Abbaye à Cerisy la Forêt.

Contact : FRPAT Normandie – tél : 02 31 27 93 55  
[www.normandie-pays.com](http://www.normandie-pays.com)

#### ⇒ Les Cafés de Pays

Le SMVV souhaite mettre en réseau les cafetiers du Pays pour qu'ils deviennent des Ambassadeur du territoire.

Vous possédez une licence de débit de boisson, vous valorisez les produits locaux du terroir, vous proposez deux boissons d'origine régionale, vous organisez des animations culturelles et de loisirs...



*Votre projet nous intéresse...*  
Contactez : Corinne Talhouarne  
Tél : 02 33 72 56 73  
[corinne.talhouarne@cg50.fr](mailto:corinne.talhouarne@cg50.fr)

## » A vos agendas

⇒ 2006 : Saint-Lô, capitale du cheval : Bicentenaire du Haras National de Saint-Lô (1806-2006).

Nombreuses animations et activités proposées par l'Office de Tourisme intercommunal et le Haras national de Saint-Lô.

Contact : Annie Perot – OT Saint-Lô  
tél : 02 33 77 60 35

⇒ Du 20 au 22 janvier 2006 : Salon du Tourisme et des Vacances de Rennes

Le Pays Saint-Lois s'affiche en Bretagne...

⇒ Du 3 au 5 mars 2006 : Salon du Tourisme de Rouen (SITRON)

Le Pays Saint-Lois s'évade de l'autre côté de la Seine...

⇒ 20 mai 2006 : 6ème édition de la Fête du Halage à la Mancellière sur Vire organisée par le SMVV. L'occasion de découvrir à pied, à vélo, à VTT et à cheval les chemins du bocage saint-lois...

## >> Quoi de neuf sur la Voie Verte du bord de Vire ?

### Le Chemin de Halage, au cœur de la Vallée de la Vire

#### ➔ Pour une balade au fil de l'eau

La Vire, ancienne voie navigable, offre ses rives verdoyantes à la pratique de la promenade et de la randonnée.

De Pont-Farcy (Calvados) à la Baie des Veys, le Chemin suit les méandres de la Vire puis le canal Vire-Taute, offrant un parcours de 65 km.

De Carentan à St-Fromond et de Saint-Lô à Fourneaux (revêtement enherbé) : accessible à pied, à VTT et à cheval.

De Airel (Montreuil) à Saint-Lô et de Fourneaux à Pont-Farcy (revêtement empierré ou sable compacté lisse) : accessible à pied, à vélo, à VTT et à cheval.

#### ➔ Les nouveaux équipements en 2005

• **Des systèmes de comptage** sont en cours d'installation sur les Voies Vertes par le Département de la Manche :

- Trois éco-compteurs sont installés sur le chemin de halage pour évaluer la fréquentation des piétons et cyclistes : Agneaux, le Mesnil-Raoult et Tessy sur Vire.

- Deux éco-compteurs sont installés sur le site naturel des Roches de Ham à Brectouville et Condé sur Vire pour évaluer la fréquentation des piétons sur le site.

• **Une aire de repos** est aménagée à Candol (parking, mobilier pique-nique) par le Département de la Manche.

• **Une aire de repos** est aménagée à Pont Farcy (parking, mobilier pique-nique) par le Département du Calvados.

• **Quatre pontons de pêche** pour les personnes à mobilité réduite sont installés sur la Voie Verte : deux sur le site de la Chapelle sur Vire à Troisgots et Fervaches et deux à proximité du camping municipal de Tessy sur Vire.

Ces aménagements ont bénéficié de financement dans le cadre du Contrat d'Objectifs Touristique de la Vallée de la Vire (30%) et du Contrat de Pays Saint Loïs (40%). Ces équipements sont en cours de labellisation Tourisme et Handicaps.

• **Aménagement d'un tunnel sous la voie ferrée** pour accéder au chemin de halage à la maison du Rocreuil à Agneaux par le Département.

• **Le Département a aménagé le chemin de halage** entre Airel et la RD 8 sur 4 km et assure le fauchage du canal Vire et Taute.



### ••• En Bref

## LE TOURISME ADAPTE DANS LE SAINT-LOIS

#### ➔ Tourisme & Handicaps

• C'est offrir aux personnes en situation de handicap l'autonomie à laquelle elles aspirent et une source d'information fiable.

• C'est leur ouvrir le plus grand nombre possible de portes sur tous les sites de vacances.

• C'est les informer sur l'accessibilité d'un site pour chaque type de handicap : handicap moteur, mental, visuel ou auditif.

• C'est une démarche de labellisation volontaire ouverte à tous les professionnels du tourisme.

Les établissements labellisés Tourisme et Handicap assurent aux personnes handicapées la garantie d'un accueil de qualité et adapté.

Un diagnostic de l'accessibilité touristique dans le Saint-Loïs a été réalisé par Alexandra Bastard en mai 2004 dans le cadre d'un stage. Des diagnostics de labellisation ont suivi.

Trois établissements sont labellisés en juillet 2005 :

• **le Jardin d'Elle à Villiers-Fossard** : labellisé pour deux types de handicap (auditif et mental)

• **la Petite Auberge à Candol** : labellisé pour trois types de handicap (visuel, auditif et mental)

• **le centre équestre de Saint Gilles** : labellisé pour le handicap mental



Contact : Maud Barré – Conseil Régional de Basse Normandie  
tél : 02 31 06 96 68

[www.basse\\_normandie.equipement.gouv.fr/tourisme](http://www.basse_normandie.equipement.gouv.fr/tourisme)

## >> Coups de cœur

#### ➔ Surfez sur le site de l'Office de Tourisme du canton de Torigni sur Vire,

nouvelle version : [www.ot-torigni.fr](http://www.ot-torigni.fr), et découvrez le dépliant d'appel 2006.

Contact : Pascaline Madelaine – tél : 02 33 77 42 22  
[torigni.tourisme@wanadoo.fr](mailto:torigni.tourisme@wanadoo.fr)

### Plus besoin de boussole !

#### ➔ A la découverte de Saint-Lô : la promenade des remparts

Un livret bilingue est disponible à l'Office de Tourisme de Saint-Lô sur simple demande .

➔ **Le plan touristique de la ville de Saint-Lô** est disponible à l'Office de Tourisme / Contact : Nathalie Guy - OT Saint-Lô  
tél : 02 33 77 60 35 - [sce.tourisme@saint-lo.fr](mailto:sce.tourisme@saint-lo.fr)

➔ **Suivez les flèches** : la véloroute entre Sienne et Souilles (27 km, 3h) vous dévoile ses paysages et son patrimoine au départ de Hambye.

Contact : Communauté de Communes de Percy - tél : 02 33 61 29 61.

## >> Tendances

Après un mois d'août satisfaisant, les premières conclusions sur l'année 2005 laissent entrevoir une année touristique dans la Manche correcte sans atteindre les niveaux exceptionnels de 2003 (la canicule) et 2004 (le 60ème anniversaire du Débarquement).

Sur notre territoire, on peut remarquer des différences de fréquentation selon les Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative pendant la saison 2005.



L'Office de Tourisme du canton de Torigni sur Vire tire son épingle du jeu avec une fréquentation en hausse de 25% par rapport en 2004. Cette tendance s'explique par la mise en œuvre de nouvelles animations estivales proposées par

l'OT (pots d'accueil, balades en carriole...) et l'ouverture de l'OT les dimanches et jours fériés pendant la saison.

Depuis sa création en 2003, le Syndicat d'Initiative de la Communauté de Communes de Marigny connaît un vif succès avec une fréquentation en hausse de 12% par rapport à 2004.

Malgré une diminution des demandes d'information à l'Office de Tourisme intercommunal de Saint-Lô, celui-ci reste le pôle d'accueil et d'information privilégié des touristes et de la population locale sur le pays Saint Loïs. En 2004, l'Office de Tourisme était sous les projecteurs du 60ème Anniversaire qui a généré des retombées économiques touristiques exceptionnels en terme d'image et de fréquentation. En effet, le Haras national de Saint-Lô a toujours le vent en poupe avec plus de 10 000 visiteurs de mai à septembre 2005.

## Le Contrat d'Objectifs Touristiques de la Vallée de la Vire (2000 – 2006)

### ➔ C'est quoi ?

Les Contrats d'Objectifs Touristiques : une démarche contractualisée entre le Département et les collectivités territoriales.

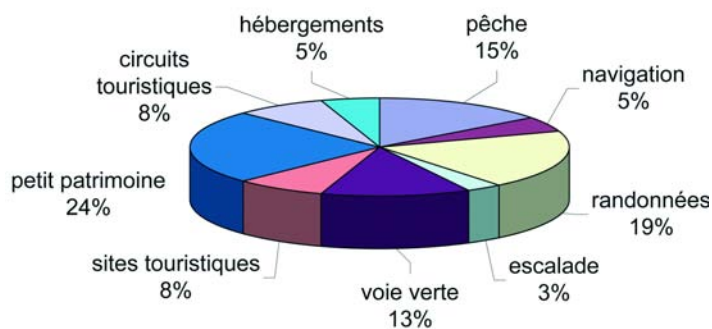
Les contrats d'objectifs permettent de financer des actions structurantes et innovantes pour le développement touristique d'un territoire par le biais d'un outil financier : le Fonds de Développement du Territoire (FDT).

Signé en 2000 avec le SMVV, le **Contrat d'Objectifs Touristiques de la Vallée de la Vire** couvre neuf communautés de communes et une commune soit 100 communes, 76 000 habitants.

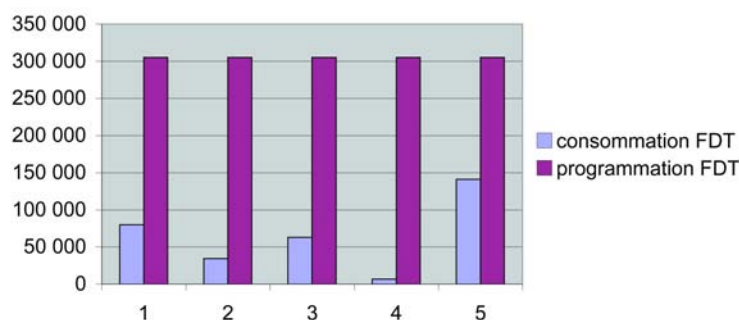
### ➔ Les chiffres clés 2000 – 2005

- Montant total des travaux réalisés : 1 463 469.52 € HT
- Montant total du financement FDT consommé : 324 593.95 €
- Nombre de dossier présentés en comité technique : 43
- Montant moyen d'une subvention FDT accordée par le département : 7 548.67 €

### Répartition des projets par filières



### Suivi de la consommation du Fonds de Développement du Territoire (FDT)



**Comme on le voit : il reste "des sous" !  
Alors, tous à vos projets !...**

### Quelques réalisations... en images...

#### ➔ Hébergement

Intitulé du projet : extension d'une à cinq chambres d'hôtes à Saint Samson de Bonfossé

Maîtrise d'ouvrage : privée

Coût global du projet HT : 100 881 €

Financement du département : 12 000 €



#### ➔ Voie Verte



Intitulé du projet : restauration et sécurisation de l'ancienne cheminée industrielle de l'île Mosselman à Saint Lô

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes de l'agglomération saint-loise

Coût global du projet HT : 68 760 €

Financement du département : 34 380 €

#### ➔ Pêche



Intitulé du projet : aménagement d'un parcours de pêche à la mouche sur la Vire à Saint-Lô et Agneaux

Maîtrise d'ouvrage : Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Saint-Lô

Coût global du projet HT : 3 423 €

Financement du département : 1 026 €

#### ➔ Randonnées

Intitulé du projet : aménagement d'un point relais véloroute et multi randonnées au Mesnil-Raoult

Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes de Tessy sur Vire

Coût global du projet HT : 45 369 €

Financement du département : 14 745 €



### Dernière ligne droite... fin 2006

*Vous êtes une association, une collectivité ;  
vous avez un projet d'hébergement, de circuit de randonnée,  
d'une aire d'accueil pour camping car,  
de sentier d'interprétation...*

*Votre projet nous intéresse...*

**Déposez votre dossier avant  
le 31 décembre 2006.**

Contactez : Corinne Talhouarne

Tél : 02 33 72 56 73 - corinne.talhouarne@cg50.fr

## Fin du Contrat Territorial Val de Vire 1 en juillet 2005

Le maintien du patrimoine naturel remarquable de la vallée de la Vire, le développement d'usages tels que la pêche, la randonnée et les activités nautiques, nécessitent une gestion rationnelle et équilibrée de la ressource en eau à l'échelle du bassin. Cet objectif majeur du syndicat, inscrit dans ses statuts, l'a amené à s'investir très fortement pour l'émergence et l'animation d'un programme qui vise à améliorer la qualité des eaux superficielles et souterraines.

Cet engagement a pris la forme d'un contrat territorial passé entre le Syndicat Mixte du Val de Vire, le Conseil Général de la Manche, la Chambre d'Agriculture et l'Agence de l'Eau en juillet 2000. Ce contrat témoigne de l'engagement de chacun à promouvoir les actions et à accompagner dans son domaine respectif les porteurs de projets. La Chambre des Métiers a rejoint la démarche en juillet 2002.

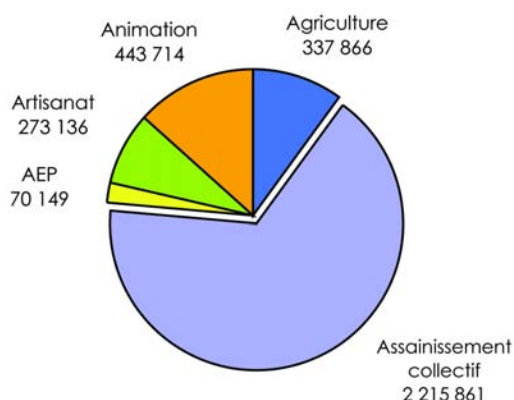
L'opération a été lancée sur les **28 communes** du syndicat situées le plus en amont du bassin (carte) avec une enveloppe de 4 462 000 € pour 5 ans autour de 4 thématiques : l'amélioration du traitement des eaux usées des bourgs, l'amélioration de la qualité des affluents de la Vire, la gestion des effluents d'élevage en agriculture et la lutte contre les graisses et les hydrocarbures dans l'artisanat.

A l'échéance du programme en juillet 2005, 75% du budget soit **3 340 000 euros** ont effectivement été investis dans des opérations de lutte contre la pollution. En retranchant les 1,2 millions d'euros destinés à l'amélioration des systèmes d'assainissement non collectif qui n'ont pu être utilisés, la totalité du **budget prévisionnel a été engagé**.

Les aides de l'Agence de l'eau s'élèvent à **1 640 000 € (50 %)** auxquelles s'ajoutent les aides du Conseil général.



**Contrat Territorial du Val de Vire I**  
Montant des travaux engagés (en euros HT)



### Quelle suite au Contrat Territorial ?

Elus et partenaires financiers ont voté lors de la réunion du comité de pilotage du 15 juin dernier la poursuite de l'opération. Le bilan présenté apparaît globalement positif, et témoigne aux yeux de l'Agence de l'eau d'une réelle volonté d'agir en faveur de la protection de la ressource. Des investissements importants ont été consentis par les communes (Condé, Torigni, Saint-Amand, Moyon...) pour améliorer la gestion des eaux usées. Les partenaires socio-économiques ont joué la carte de la qualité environnementale. Le comité de pilotage animé par la cellule eau du Syndicat Mixte du Val de Vire a permis de réunir, tout au long de ces cinq ans, les acteurs du bassin de la Vire (élus, associations, professionnels) les services de l'Etat et les partenaires financiers autour des problématiques propres à la rivière et à son bassin. Toutefois, de nombreux efforts restent à poursuivre pour améliorer la qualité des eaux, notamment en matière de restauration des milieux aquatiques. L'équipe travaille donc à l'élaboration d'un programme d'actions qui sera présenté au comité de pilotage à la fin du second semestre 2006.

### » Repères

#### ➔ Contrat Territorial du Val de Vire I

Périmètre : 28 communes  
Collectivités concernées : CdC de TESSY-sur-Vire, Torigni-sur-Vire, Canisy, Agglomération Saint-Loise et communes de Domjean et Pont-Farcy  
Période : juillet 2000 – juillet 2005  
Thèmes : assainissement, agriculture, artisanat  
Montant du programme : 4 462 000 €

#### ➔ Contrat Territorial du Val de Vire II

Périmètre : 52 communes  
Collectivités concernées : Torigni-sur-Vire, Canisy, Saint-Lô, Marigny, Elle, Agglomération Saint-Loise et Percy  
Période : février 2003 – février 2008  
Thèmes : assainissement, agriculture, artisanat, restauration des cours d'eau  
Particularité : divisé en deux sous-périmètres avec 1 action renforcée sur le bassin de la Vire et les bassins d'alimentation de captage  
Montant du programme : 7 200 000 €

## Le SAGE de la Vire

De l'amont vers l'aval, de nombreux enjeux dépendent de la qualité des eaux de la Vire : production d'eau potable, approvisionnement des laiteries, abreuvement du bétail, gestion des niveaux d'eau dans le marais, conchyliculture, pêche, kayak...et pourquoi pas un de ces jours baignade ? Toutes ces activités sont en lien direct avec d'autres fonctions attribuées à la Vire : exutoire des eaux provenant des stations d'épuration, réception des eaux de ruissellement des routes après décantation, etc.... La Vire, longue de 120 km, est à cheval sur deux départements et traverse ou longe les limites de près de 50 communes. Au total, son bassin versant croise le territoire de 139 communes - 1240 km<sup>2</sup> - qui ne se sont jamais vraiment concertées pour agir en cohérence sur le thème de l'eau. Permettre entre elles une communication constructive, afin de maintenir l'eau de la Vire disponible pour tous avec une qualité améliorée et stabilisée, est l'objectif d'un futur Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vire (SAGE).



## >> Règlementation

### La Directive Cadre Européenne sur l'Eau : Quézako ?

La directive européenne sur l'eau élaborée en octobre 2000 et transposée en droit français par la loi du 21 avril 2004 définit un cadre législatif européen cohérent et efficace. Elle fixe des objectifs de résultats et un calendrier précis pour atteindre un bon niveau de la ressource en eau.

➔ **Pourquoi une directive cadre ?** Depuis 1975, ce sont plus de trente directives ou décisions abordant les domaines de la pollution de l'eau douce et de l'eau de mer qui ont été élaborées en Europe. Au travers de la directive cadre sur l'eau du 23 octobre 2000 (DCE – 2000/60/CE), les Etats membres ont souhaité l'harmonisation de ces directives pour une politique de l'eau efficace.

➔ **Dans quel but ?** L'objectif général de la directive cadre est d'atteindre d'ici 2015 le bon état de toutes les masses d'eau (cours d'eau, lacs, eaux côtières, eaux souterraines). Jusqu'à présent, les objectifs de qualité en France ne concernaient que les cours d'eau (en dehors de normes comme celles pour l'eau potable par exemple). Désormais, la DCE considère que les milieux souterrains, superficiels et littoraux sont interdépendants et qu'ils doivent donc tous répondre à des objectifs de bon état.

➔ **Quelles conséquences pour les rivières de Basse-Normandie ?** Pour intégrer ces nouveaux objectifs, le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du Bassin Seine-Normandie est en cours de révision. Ce document doit fixer précisément à l'échelle de chaque bassin versant les objectifs environnementaux à atteindre et les actions à mettre en œuvre pour y parvenir.

➔ **Quelles conséquences pour la Vire ?** Le cas de la Vire et de son bassin versant soulève des interrogations. Aussi, à titre exceptionnel, le SDAGE reste souple pour ce bassin et propose que son devenir soit débattu au niveau local dans le cadre d'un SAGE.

Source : Agence de l'Eau Seine-Normandie.

## Restauration du Fumichon : première phase achevée !

Après une année de démarches administratives, une enquête publique, de nombreuses réunions en salle et sur le terrain avec les propriétaires et locataires de parcelles le long du ruisseau, la première phase de travaux touche à sa fin. Ainsi, depuis la confluence avec la Vire à Baudre jusqu'au lieu-dit « Cotigny » sur la commune de la Barre de Semilly, clôtures et abreuvoirs ont été posés afin d'empêcher le bétail de piétiner les berges du Fumichon.

Le chantier s'est déroulé en deux phases principales. Tout d'abord les travaux les plus « lourds » : aménagement de passages au sec et à gué, pose d'abreuvoirs. Puis les travaux légers : débroussaillage, protection douce des berges et pose des clôtures (électriques ou barbelées, selon le souhait de l'exploitant). L'entreprise retenue est spécialiste de ce domaine particulier des rivières. Elle a déjà réalisé plusieurs chantiers comme par exemple sur la Sélune à St Hilaire du Harcouët ou le Sarthon (Parc Normandie-Maine). Les propriétaires et exploitants concernés par les travaux à programmer en 2006 seront rencontrés cet hiver.

Par ailleurs, l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPMA) de Saint-Lô s'est associée au projet en profitant du passage de l'entreprise pour lui commander l'installation de passages pêcheurs permettant une circulation facilitée de parcelle en parcelle.

**Pratique :** La Communauté de Communes de l'Agglomération Saint-Loise est maître d'ouvrage des travaux. Elle bénéficie de l'appui technique du SMVV et de la Cellule d'Assistance Technique à l'Entretien des Rivières (CATER). Financièrement, cette première phase bénéficie de subventions de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (50%) et de l'Europe (30%). Le Conseil Général de la Manche quant à lui prend à sa charge 30% du coût des passages pêcheurs.



## » Collectivités

### Les SPANC prennent du retard

Maires et Présidents de Communauté de communes ont tous à l'esprit la fameuse échéance du 31 décembre 2005 pour la mise en place des Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC). Le Syndicat Mixte du Val de Vire s'est lui-même fortement investi tout au long de l'année 2005 pour apporter son appui aux collectivités volontaires soucieuses de s'engager dans la démarche.

Instaurée par la loi sur l'eau de 1992, la nécessité de contrôler les installations d'assainissement non collectif et de mieux gérer les pollutions qui en sont issues est réaffirmée par le projet de lois sur l'eau et les milieux aquatiques en cours d'élaboration.

Toutefois, cette loi, qui doit permettre à la France d'adapter sa politique nationale aux exigences européennes, prend du retard et les orientations finalement retenues pour l'assainissement non collectif restent en suspens.

En effet, lors de son adoption le 14 avril 2005, les sénateurs ont voté un amendement au texte initialement proposé. Cet amendement prévoit que le contrôle des dispositifs d'assainissement individuel puisse être réalisé par des organismes agréés. Il appartiendrait alors au propriétaire de fournir une attestation de conformité de son installation à la collectivité compétente pour exercer ce contrôle.

Saisie à plusieurs reprises sur cette question la ministre de l'Ecologie indique que si cette disposition était maintenue par les députés, il conviendrait alors de redéfinir les conditions de création de ces services. Le projet de loi doit être présenté à l'Assemblée nationale en février 2006. Jusqu'au vote de la nouvelle loi, les dispositions de la loi sur l'eau de 1992 continuent de s'appliquer, notamment pour les logements neufs.



*Le guide de l'assainissement non collectif est toujours disponible. N'hésitez pas à nous le demander.*

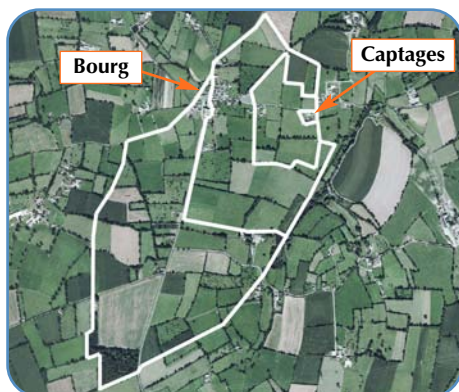
### Le SIAEP de Saint-Clair-sur-Elle surveille ses périmètres

Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable (SIAEP) de Saint-Clair-sur-Elle alimente en eau 14 600 habitants répartis sur 25 communes de la Manche et du Calvados. Pour cela, il produit 1,2 millions de m<sup>3</sup> par an grâce à l'exploitation d'une prise d'eau de surface dans l'Elle à Saint Jean de Savigny et de captages souterrains à Couvains.

Afin de préserver la qualité de ses captages, le SIAEP s'est porté acquéreur de 16 ha autour des captages et a mis en place des périmètres de protection dans le cadre d'une déclaration d'utilité publique (DUP).

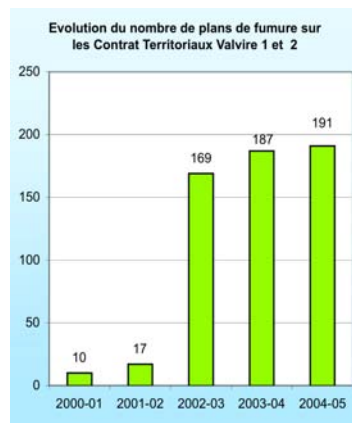
Cette année, le SIAEP est l'une des premières collectivités du département à mettre en place un comité de suivi, répondant ainsi aux préconisations de l'accord cadre départemental. Ce comité est chargé de veiller au respect de la DUP, notamment en matière agricole et d'assainissement. Il est constitué de représentants du SIAEP, des élus de la commune et des propriétaires et locataires des parcelles concernées.

A la demande du conseil général, le SMVV assure l'animation du comité de suivi (rencontre des habitants et exploitants, dossier technique...). Réuni pour la première fois le 5 octobre dernier à Couvains, il a notamment permis d'aborder les questions liées à l'assainissement des particuliers et à la fertilisation des parcelles agricoles.



## » Agriculture

### 6ème campagne de fertilisation raisonnée



Elaborée par le groupe de travail agriculture du contrat territorial, une aide au raisonnement de la fertilisation est proposée aux agriculteurs depuis l'année 2000. L'objectif est d'éviter l'entraînement des fertilisants, et notamment de l'azote, vers les cours d'eau et les nappes en ajustant les apports aux besoins des cultures et aux caractéristiques du sol.

Après de nombreuses réunions « bout de champ » et grâce à la mobilisation de la Chambre d'Agriculture et des professionnels agricoles aux côtés du Syndicat Mixte, près de 300 agriculteurs se sont engagés dans l'opération pendant une ou plusieurs années. Chacun a pu bénéficier de 80% de subventions (Agence de l'Eau et Conseil Général) pour réaliser des analyses de sol et d'effluents et disposer d'un conseil individuel.

L'opération est prolongée jusqu'en 2006.

## » Artisanat

### Percy : tous ensemble pour régler les problèmes de la nouvelle station d'épuration.

La station d'épuration de Percy est en service depuis septembre 2002. La commune a entrepris de nombreux travaux sur ses réseaux et aujourd'hui les eaux usées et pluviales sont séparées en totalité. Pourtant, le Service d'Assistance Technique à l'Entretien des Stations d'Épuration (SATESE) constate régulièrement d'importants dépôts graisseux dans le poste principal. De même, des rejets anormaux d'hydrocarbures ont été signalés, et les canalisations sont régulièrement obstruées par des déchets qui ne devraient pas s'y trouver. Cela entraîne des surcoûts d'entretien, des odeurs désagréables et une entrave au bon fonctionnement de la station d'épuration, c'est-à-dire un risque pour la Gièze, la rivière qui reçoit le rejet final.



La commune projette donc d'inciter dans un premier temps tous les artisans de la commune (charcutiers, traiteurs, pâtisseries, restaurateurs, garagistes automobiles et agricoles, etc...) à se mettre aux normes environnementales en pré-traitant leurs eaux souillées. Une première réunion d'information pour proposer aides et solutions aux artisans s'est tenue en mairie le 19 Octobre dernier en présence du Maire, du SMVV, de la Chambre de Métiers, de l'Agence de l'Eau et du Conseil National des Professions de l'Automobile. Depuis, chaque entreprise et chaque installation collective fait l'objet d'un diagnostic environnemental réalisé par le SMVV et la Chambre de Métiers. Affaire à suivre...

## » Rivières - Cours d'eau

### Été 2005 : que fait la Vire pendant les vacances ?

Vous êtes-vous promenés le long du chemin de halage cet été ? Vous avez donc certainement trouvé votre promenade transformée.....l'étendue d'eau de la rivière était remplacée par un petit torrent sinuant au milieu des cailloux et des sédiments...rendant à la Vire son aspect « sauvage ». Vous avez peut-être apprécié le clapotis de l'eau ?

En tous cas, voici l'explication : en raison d'un débit trop faible (2005 est une année sèche !) et des températures de l'air élevées, la Vire risquait l'asphyxie. En effet, l'eau chaude et stagnante permet aux algues de se développer de façon exagérée. A leur mort, leur décomposition se fait par des micro-organismes qui consomment beaucoup d'oxygène. Cette surconsommation peut aller jusqu'à entraîner la mort de tous les poissons, végétaux et insectes qui vivent dans la rivière, sans parler des conséquences sur l'approvisionnement en eau potable ! Pour éviter ce problème, la DDE a fait ouvrir plusieurs barrages, rendant l'eau courante et donc oxygénée.



### Du Groënland au Pays Saint Loïs

Qu'est-il advenu des 166 saumons revenus du Groënland et des îles Féroé en traversant l'océan Atlantique et dénombrés à l'observatoire piscicole des Claiës de Vire en 2003 ?



Ces individus adultes remontaient la Vire entre les mois de mars à décembre-janvier pour se reproduire en eau douce durant l'hiver. Vu le peu d'eau et les nombreux obstacles à franchir, ont-ils atteint leurs zones de frayères ? Les œufs et les jeunes ont-ils survécu ? On ne connaît pas bien toutes les raisons, mais toujours est-il qu'au cours de leur campagne de pêches électriques de l'année 2004, la Fédération de la Manche pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (FMPPMA) et le Conseil Supérieur de la Pêche (CSP) dénombrent dans la Vire... 1 seul tacon (jeune saumon) âgé d'un hiver !

En effet, sur les 7 affluents de la Vire surveillés, seuls la Joigne et le Roucamp, un affluent de la Souleuvre, se sont avérés favorables à la reproduction des saumons. Durant l'automne 2004, 21 tacons y sont prélevés, mesurés puis relâchés pour leur premier grand voyage vers l'Atlantique. Avez-vous pensé à leur souhaiter bonne chance ?

Pendant que ces jeunes poissons grandissaient, 366 nouveaux adultes franchissaient les Claiës de Vire en 2004. Parmi eux, certains n'ont pas entrepris en vain leur grand voyage : plusieurs tacons ont été comptabilisés cet automne, juste en amont de la ville de Vire ! Une performance encourageante...

Pour plus d'info : contacter la Fédération de Pêche de la Manche au 02-33-46-96-50

## » A la Une en 2005

### » La presse

**Co-édition dans la revue «Pays de Normandie»** : Au cœur des Pays Normands

Le Pays Saint Loïs s'est affiché dans les kiosques de mars à juin 2005 en partenariat avec la Fédération Régionale des Pays d'Accueil Touristiques de Normandie pour promouvoir la Voie Verte du bord de Vire.

**La Gazette des communes** – Fascicule N°2 / 1808 / 10 Oct. 2005  
La ville de Saint Lô a reçu le concours national des «Trophées de l'aménagement urbain 2005» dans la catégorie des villes de 10 000 à 50 000 habitants pour l'aménagement de la plage verte des bords de Vire.

**Accueil presse : L'Express Mag** – N° Été Normandie 2005  
La famille Angot de Rémilly sur Lozon était à l'honneur pour promouvoir «la Manche, terre de cheval».

**6èmes Assises Nationales du Tourisme** : Le Pays Saint Loïs s'affiche sous les tropiques... Cap sur la Réunion, en octobre 2005 avec la Fédération Nationale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative, en présence de M.Bertrand, ministre délégué au tourisme pour travailler sur des échanges d'expériences...

**23 Mai** : Le Président du SMVV annonce dans la presse sa volonté de jouer un rôle moteur dans l'émergence du futur SAGE de la Vire.

### » La télévision / film

**France 3 Normandie** : « Entre Nous »  
Interviews et reportages sur la Vire le 16 avril 2005 à 16h45.

**25 Mai** : Dans le cadre de la consultation du public relative aux enjeux de la directive cadre environnement, l'Agence de l'Eau vient tourner une partie de film dans le Pays Saint Loïs : la démarche territoriale mise en place via les contrats territoriaux du Val de Vire est mise en avant.

### » La radio

**France Bleu Basse Normandie**  
La 5ème édition de la Fête du Halage à la Chapelle sur Vire, Troisgots et Fervaches était sur les ondes le 28 mai 2005 de 10h30 à 12h.

### » Les conférences / manifestations

**11 Février** : les contrats territoriaux du Val de Vire sont présentées par le Président du SMVV lors des Commissions Géographiques de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, qui réunissent chaque année à Caen tous les acteurs de l'eau du secteur «bocages normands».

**20 Février** : Le SMVV participe à l'assemblée Générale de l'association des pêcheurs à la ligne de Saint-Lô pour présenter le projet de restauration des berges du Fumichon.

**2 Juin** : le SMVV participe au colloque national organisé par le Centre d'Economie Rurale à Honfleur et présente les actions qu'il mène pour la reconquête de la qualité de l'eau.

## » A la Une en 2005



Lettre d'information éditée par le  
Syndicat Mixte du Val de Vire  
Promenade des Ports - 50000 Saint-Lô  
Tél : 02 33 72 56 70 - E-mail : smvv@wanadoo.fr  
Directeur de la publication : Philippe Gosselin.  
Rédactrices : Juliette Henri, Stéphanie Legendre,  
Corinne Talhouarne, Delphine Couturiaux.  
Conception et impression : L'AUTRE - 02 33 05 75 78  
Crédit photos : SMVV.

